

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE DU REGROUPEMENT PÉDAGOGIQUE
INTERCOMMUNAL (RPI) RONTIGNON-NARCASTET
VENDREDI 1^{IER} AVRIL 2022**

Étaient présents

Les parents d'élèves délégués: Mme Bernadet pour l'école de Rontignon,
Mmes Gentillet et Rodrigues, pour l'école de Narcastet.

Pour la municipalité de Narcastet....: M. Faux

Pour la municipalité de Rontignon.....: M. Dudret, Mme Del-Regno

Les enseignantes: Mmes Favié, Pitaval et M Casamayou pour l'école de Narcastet,
Mmes Ouatzerga et Riutort pour l'école de Rontignon ;

Excusés: M. Laporte-Fauret, Inspecteur de l'Éducation Nationale ; Mme Barrière Claire,
Mme Fintoni, Mme Massaloux (Rontignon), Mme Molesin, M Mirande (Narcastet).

1 . Effectifs rentrée 2022 :

Effectif prévisionnel du RPI pour la rentrée 2022 :

PS	MS	GS	CP
15 (16 ?)	17	19	19
CE1	CE2	CM1	CM2
13 (14 ?)	20	12	15

Total Rontignon : 70 ou 71 (moyenne : 23,3 ou 23,6 par classe)

Total Narcastet : 60 ou 61 (moyenne : 20 ou 20.3 par classe)

Total RPI : 130 ou 132, soit une moyenne de 21,6 ou 22 par classe.

Il faudra affiner les effectifs au mois de juin.

La construction d'une vingtaine de logements est prévue sur la commune de Rontignon, ce qui devrait amener de nouveaux élèves sur le RPI à l'horizon 2024.

2 . Changement direction école de Narcastet :

- Le poste de la direction de l'école de Narcastet paraîtra au mouvement des enseignants : en fonction de leurs points personnels, les enseignants sont affectés sur des postes qu'ils demandent. Les résultats du mouvement paraîtront fin mai-début juin. Le ou la futur(e) directeur (trice) sera convié(e) à participer au dernier conseil d'école de cette année scolaire.

3 . Mise à jour et avancement des projets pédagogiques 2021-2022

a. Projets à l'école de Rontignon

✓ Projet Danse : Sara Frossard, professeur de danse contemporaine intervient sur l'école depuis le vendredi 4 mars à l'école pour les 3 classes. Son intervention va durer jusqu'au vendredi 15 avril.

✓ Projet vélo : cette année, nous serons accompagnés par le Club Béarn VTT de Narcastet, qui met à disposition à titre gracieux pour 4 séances un éducateur sportif. Nous reprendrons lors d'une deuxième séance dans la semaine, les exercices proposés par cet éducateur.

Nous avons demandé à des parents de l'école de passer l'agrément cycle afin de nous accompagner sur une sortie avec les trois classes sur la voie verte en juin avec un pique-nique commun avec la classe de CE1 de Narcastet (le vendredi 10 juin avec un report possible le vendredi 17 juin). Il y aura une remise de récompenses aux enfants par le club VTT.

✓ Echecs : le projet échec va débiter en mai, les jeudis 5, 12 mai et se poursuivra en juin, les jeudis 2 et 9 juin.

Ce projet concerne les GS et les CP.

✓ Intervention des élèves infirmières : elles interviendront dans les classes sur le thème de la nutrition le mardi 12 avril et le jeudi 14 avril. Des ateliers sur la nutrition et sur l'équilibre alimentaire ont été préparés par les stagiaires pour ensuite les faire en classe.

✓ Le voyage scolaire initialement prévu les 7 et 8 mars a été remplacé par 2 sorties à la journée, le lundi 7 mars et le lundi 21 mars. Les enfants ont pu tous participer à des ateliers sur la préhistoire à Brassempouy.

✓ Les spectacles de "1,2,3 Pestacles" à Uzès. Nous irons voir 2 spectacles différents, Bobines et Flacons pour les PS et MS le jeudi 19 mai à 10h45 et La Brouille pour les GS et CP le jeudi 19 mai à 14h30.

✓ Projet « *Insectes & oiseaux* », classe PS-MS : un intervenant va venir dans la classe le vendredi 13 mai toute la journée pour faire une intervention et une sortie autour de l'école.

✓ Créalbum (GS-CP) en partenariat avec l'école de Haut de Bosdarros. Création d'un album : la classe de CP a écrit les épisodes 1 et 3 de l'album. L'épisode 4 est en cours d'écriture par l'école de Haut de Bosdarros.

✓ Projet « Les émotions en chantant » : classe de PS/MS : chaque semaine, une comptine est apprise par les enfants qui choisissent parmi 5 mélodies celle sur laquelle ils veulent la chanter. Ensuite, c'est envoyé à la classe de PS de l'école de Marca qui doit retrouver la mélodie choisie.

b. Projets à l'école de Narcastet :

Projets déjà réalisés :

- ✓ Projets communs aux 3 classes : échecs, danse
- ✓ Projets communs aux CE2/CM1 et CM2 : Ekiden (course longue en relais), escrime,
- ✓ Projets communs aux CE2/CM1 et CE1 : volley (2 sur 3 séances avec intervenant)
- ✓ Projet CE1 : sortie découverte de la préhistoire "Dame de Brassempouy" avec l'école de Rontignon.
- ✓ Projet CM2 :
 - **Moyen-Âge** : Journée avec un intervenant spécialisé : ateliers retraçant la vie au Moyen-Age et jeu du « Troll ball ».
 - **Sciences** : intervention de l'association "Écocène" pour comprendre la conséquence du réchauffement climatique sur la fonte des glaces
 - **Géologie** : Intervention d'un géologue sur 3 séances pour aborder le thème des énergies

Projets en cours de réalisation :

- ✓ Projets communs aux 3 classes : Théâtre, répétitions au théâtre les 24/03 (CE1) et 29/03 (CE2/CM1-CM2), la rencontre inter classes aura lieu le 16 juin.
- ✓ Projets communs aux CE2/CM1 et CM2 :
 - Jazz in school (2 répétitions sur les 4 prévues), spectacle au Zénith le 5 juin à 21h.
 - Rugby (6 séances prévues en mars /avril) : deux séances ont malheureusement été annulées pour cause de pluie.
- ✓ Projets communs aux CE2/CM1 et CE1 :
 - Natation du 04/04/2022 au 19/05/2022 (10 séances prévues). La piscine de Nay a des problèmes de personnel : il manque deux MNS. Vu l'effectif important sur Narcastet (50 élèves) et pour des raisons de sécurité et de qualité d'enseignement, il a été décidé en concertation avec le conseiller pédagogique que :
 - Si un MNS supplémentaire, les classes iront en alternance.
 - Si les deux MNS prévus sont présents, les deux classes iront ensemble à la piscine.
- ✓ Projet CE2/CM1 : 1 sortie raquette, 1 sortie randonnée en montagne à venir.

✓ Projets Ce1 :

- Projet vélo : nous sommes accompagnés par le Club Béarn VTT de Narcastet, qui met à disposition à titre gracieux pour 4 séances un éducateur sportif ainsi que par des parents d'élèves agréés. Deux séances ont déjà eu lieu. Une autre est prévue le 11 avril et la rencontre avec l'école de Rontignon le 10 juin avec un report possible le 17 juin. Il y aura une remise de récompenses aux enfants par le club VTT.
- Service sanitaire- Intervention des élèves infirmières : ateliers sur le thème de la nutrition mardi 12/04/2022 et jeudi 14/04/2022.
- Classe découverte du 9 au 11 mai : randonnée, escalade, descente en rappel, course d'orientation et visite d'une ferme.

4 . Financement de ces projets - Subventions des municipalités

La Mairie de Narcastet financera les projets réalisés. Le vote en conseil municipal n'a pas encore eu lieu.

La Mairie de Rontignon a voté le 1^{er} mars l'attribution de 1164 euros dont 300 euros pour les cadeaux de Noël pour l'école de Rontignon et 840 euros pour l'école de Narcastet. Les subventions seront versées la deuxième quinzaine d'avril (voir la délibération du conseil municipal du 01/03/2022 en PJ).

Cette année les deux écoles vont puiser dans leurs fonds propres, à hauteur

- ✓ de 2000 € pour l'OCCE de Narcastet. Pour information, les parents participent financièrement aux projets en fonction des coûts des projets pour chaque classe (CE1 : 95 €, CE2/CM1 : 52 €, CM2 : 32 €)
- ✓ de 1500€ pour l'OCCE de Rontignon.

Les montants des nouveau fonds propres de chaque OCCE seront connus au 01/09/2022.

Pour information, lors des élections présidentielles, il y aura une vente de gâteaux organisée par l'APE sur les bureaux de vote des deux communes.

5 . Fête de l'école

Les directrices prendront contact avec l'APE pour en définir les modalités.

Le fête aura lieu soit le vendredi 24 juin après la classe, soit le samedi 25 juin.

6 . Questions Parents Ecole de Rontignon :

- Cantine pendant le COVID : il y a eu trois annulations de repas, ainsi qu'au départ des soucis de communication dues à des erreurs dans les adresses mail des parents.
Les enfants ont amené un pique-nique de la maison.
La période a été très difficile à gérer pour la Mairie : réservation des repas trois jours à l'avance, deux classes successivement fermées, de nombreuses absences dans les classes présentes...). Les paniers repas ont concerné 6 repas.
Aucun enfant n'a été laissé sans repas.
- Remise des enfants par la garderie en fonction du temps : quand il fait beau, c'est au portillon côté foyer. Vers 17h45 ou quand les enfants rentrent pour cause de pluie, c'est à la porte de la cantine côté Mairie.
En aucun cas il ne faut venir au portail côté coursive de la cantine.

7 . Points mairie :

- Mise en œuvre de détecteurs de CO2 ;
Les classes de l'école de Rontignon seront pourvues de détecteurs de CO2 qui se branchent sur une prise avec un adaptateur USB, au moins à 1,3m du sol. Six détecteurs ont été achetés pour 300 euros.
L'école de Narcastet sera aussi pourvue de détecteurs de CO2.
- Périscolaire - responsabilité de la commune :
Pour toute question ayant trait aux activités périscolaires et à la cantine, les parents doivent s'adresser directement à la Mairie de la commune concernée.
- Garde d'enfants en cas d'absence du personnel enseignant : sur le temps scolaire, c'est de la responsabilité de l'Education Nationale. Le service minimum n'est assuré qu'en cas de grève.
- Dans le cas d'absence d'un enseignant sans remplaçant à l'école de Rontignon, Une organisation d'accueil des élèves, réalisée en concertation entre les enseignantes et la municipalité, sera proposée à l'Inspecteur de l'éducation nationale pour validation. Les élèves restent sous la responsabilité des enseignantes.
- Construction de la 3^e classe à Rontignon :
Les entreprises qui interviendront sur la construction ont été retenues, voir la délibération du conseil municipal du 01/03/2022 en PJ.
La fin du chantier initialement prévue pour la rentrée de septembre aura certainement lieu pour les vacances de Toussaint.
- Accès à l'école de Rontignon pendant les travaux :
Mise en place du chantier : le mardi 19 avril. Puis début du gros œuvre.
Le chantier sera installé sur le parking côté foyer. La porte d'accès des adultes sera condamnée.
Pendant le chantier, le portillon avec portier côté foyer reste utilisable par l'espace public en contournant la cour de l'école ou en contournant le foyer le long du Canal des Moulins. Il ne sera pas accessible depuis la place de l'Ecole.

**DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES ATLANTIQUES
COMMUNE DE RONTIGNON**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 1^{ER} MARS 2022 - DÉLIBÉRATION N°12-2022-02

L'an deux mille vingt-deux, le 1^{er} mars, à dix-huit heures quarante-cinq, les membres du conseil municipal de la commune de Rontignon, légalement convoqués, se sont réunis dans le lieu habituel de leur séance, sous la présidence de monsieur Victor **Dudret**, maire de la commune.

Présents (14).. : mesdames **Émilie Bordenave**, **Élodie Déleris**, **Brigitte Del-Regno**, **Véronique Hourcade-Médebielle**, **Clémence Huet**, **Lauren Marchand**, **Isabelle Paillon**, **Martine Pasquault** et messieurs **Romain Bergeron**, **Tony Bordenave**, **Victor Dudret**, **Patrick Favier**, **Bernard Navarro** et **Marc Rebourg**.

Secrétaire de séance : madame **Isabelle Paillon**.

Convocation du 23/02/2022

Nombre de membres

En exercice : 14

Présents : 14

Suffrages exprimés : 14

Pour : 14

Contre : 0

Abstentions : 0

**BUDGET GÉNÉRAL DE LA COMMUNE – SUBVENTIONS
AUX COOPÉRATIVES SCOLAIRES DE NARCASTET ET
RONTIGNON : VOTE DES MONTANTS.**

**Rapporteur :
Madame Brigitte Del-Regno**

Monsieur le maire rappelle à l'assemblée qu'en sus du vote des subventions aux associations il convient d'attribuer des subventions aux coopératives scolaires de Narcastet et de Rontignon œuvrant dans le cadre du regroupement pédagogique intercommunal (RPI) Narcastet-Rontignon. Ces subventions sont prélevées sur la même ligne budgétaire que les subventions aux associations (chapitre 65, article 6574).

Madame **Del-Regno** expose l'état du besoin formulé par chaque coopérative scolaire sur la base du calendrier des activités projetées transmises par les deux directrices d'école et de leurs demandes respectives s'appuyant sur ces documents **prévisionnels** fournis à l'occasion du premier conseil d'école de l'année scolaire (18 novembre 2021) et actualisés au 28 février 2022 :

- pour les projets pédagogiques de l'année scolaire 2021/2022, la directrice de l'école primaire de **Narcastet** sollicite un montant global de **840 €** (ce montant correspond à une participation de 12 € par enfant) ;
- pour les projets pédagogiques et les activités de l'école de **Rontignon**, la directrice sollicite au titre de l'année scolaire 2021/2022 un montant global de **1 314 €** qui se décomposent comme suit :
 - **864 €** pour les activités pédagogiques (12 € par enfant),
 - **450 €** pour les cadeaux de Noël 2022 (100 € par classe).

Il convient de noter que les subventions aux coopératives scolaire sont des financements de projets et non de fonctionnement.

Aussi, madame **Del-Regno**, après avoir rapporté l'encourt de caisse à la date du 28 février 2022 de chaque coopérative scolaire, propose-t-elle de financer **1 164 €** de projets à Rontignon (dont **300 €** pour les cadeaux de Noël) et **840 €** à Narcastet.

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de madame Del-Regno et en avoir largement débattu, et sur sa proposition :

DÉCIDE d'allouer, au titre de l'année 2022, les subventions suivantes :

- *Coopérative scolaire de Rontignon* : **1 164 €**
 - *Coopérative scolaire de Narcastet* : **840 €**

PRÉCISE que ces dépenses seront reprises au budget primitif de l'exercice 2021 au chapitre 65, article 6574.

Fait et délibéré à Rontignon le 1^{er} mars 2022

Le Maire



SÉANCE DU 1^{ER} MARS 2022 - DÉLIBÉRATION N°10-2022-02

L'an deux mille vingt-deux, le 1^{er} mars, à dix-huit heures quarante-cinq, les membres du conseil municipal de la commune de Rontignon, légalement convoqués, se sont réunis dans le lieu habituel de leur séance, sous la présidence de monsieur Victor **Dudret**, maire de la commune.

Présents (14)... : mesdames **Émilie Bordenave**, **Élodie Déleris**, **Brigitte Del-Regno**, **Véronique Hourcade-Médebille**, **Clémence Huet**, **Lauren Marchand**, **Isabelle Paillon**, **Martine Pasquault** et messieurs **Romain Bergeron**, **Tony Bordenave**, **Victor Dudret**, **Patrick Favier** et **Bernard Navarro** et **Marc Rebourg**.

Secrétaire de séance : madame **Isabelle Paillon**.

Convocation du 23/02/2022	
Nombre de membres	
En exercice :	14
Présents :	14
Suffrages exprimés : 14	
Pour :	14
Contre :	0
Abstentions :	0

AGRANDISSEMENT DE L'ÉCOLE (TRANCHE CONDITIONNELLE N° 2 :
ATTRIBUTION DES DIFFÉRENTS LOTS DU MARCHÉ DE TRAVAUX.

Rapporteur :
Monsieur Victor Dudret

Monsieur le maire rappelle à l'assemblée que par sa délibération n° 61-2020-08 du 24 septembre 2020, elle a approuvé le projet de construction de la 3^e classe de l'école communale et a validé le plan de financement. De plus, par sa délibération n° 63-2021-09 du 15 décembre 2021, le conseil a approuvé le dossier de consultation présenté par le maire ainsi que les critères d'attribution pondérés (40 % pour le prix et 60 % pour la valeur technique des propositions).

Il expose qu'il a organisé une consultation en procédure adaptée afin de choisir les entreprises qui réaliseront les travaux de construction de la 3^e classe dans le cadre de la réhabilitation et de l'extension de l'école maternelle.

Après avoir procédé à l'analyse des offres, il propose d'attribuer les marchés comme suit :

Lot n°	Nature du lot	Entreprise	Montant (€ HT)
1	VRD – GROS ŒUVRE	SEE BORDATTO	56 765,53 €
2	CHARPENTE ET BARDAGE BOIS	ENTREPRISE PEES	56 387,60 €
3	COUVERTURE - ÉTANCHÉITÉ	SARL SUD ATLANTIQUE ÉTANCHÉITÉ	14 439,00 €
4	MENUISERIES EXTÉRIEURES	HOURCADE SARL	12 175,40 €
5	ÉLECTRICITÉ	SARL PYRÉNERGIES	7 156,23 €
6	PLOMBERIE – SANITAIRE – CHAUFFAGE - VENTILATION	SARLU SABATTÉ	27 690,54 €
7	PLAFOND ACOUSTIQUE	SAS RENÉ MATHIEU	5 844,00 €
8	MENUISERIES INTÉRIEURES	SARTHOU SAS	1 745,28 €
9	REVÊTEMENT DE SOL	SARL VF SOLS	4 369,27 €
10	PEINTURE – FAÏENCES - NETTOYAGE	ENTREPRISE DUFFAU	5 598,40 €
TOTAL DES LOTS (HT) :			192 171,25 €

Il invite l'assemblée à se prononcer sur la suite à donner à cette consultation et dépose sur table les offres reçues ainsi que le dossier d'analyse.

En complément, le maire demande également au conseil de lui donner délégation pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés relatifs à l'opération précitée lorsque les crédits sont inscrits au budget. De plus, toujours dans l'optique de faciliter l'administration communale dans ce dossier, les autorisations et les délégations données par l'assemblée pourront être accordées au suppléant s'il en était besoin.

Le conseil municipal, après avoir pris connaissance des éléments du dossier de consultation, entendu les explications du maire et en avoir largement délibéré,

AUTORISE le maire à signer les marchés conformément à ce qui a été présenté ;

DÉCIDE de donner délégation au maire pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés relatifs à l'opération précitée, ainsi que toutes modifications, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

DÉCIDE qu'en cas d'empêchement du maire, son suppléant bénéficiera des présentes autorisations et délégations.

Fait et délibéré à Rontignon le 1^{er} mars 2022

Le Maire

